



PLATEFORME DE TÉLÉTRANSMISSION DÉMATÉRIALISÉE

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, a été développée une application informatique dénommée @CTES pour mettre en œuvre le contrôle de légalité dématérialisé.

Depuis 2005, les collectivités ont la possibilité de transmettre par voie électronique, les actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire.

L'ADIT propose Démat'63 un outil fiable et sécurisé pour assurer les échanges avec la Préfecture. Cet outil exploite l'opérateur de télétransmission homologué STELA.

Simple d'utilisation, ce dispositif permet d'optimiser le fonctionnement des services publics (rapidité d'échange, accusé de réception immédiat, fonctionnement 24h/24 et 7j/7) et de diminuer les coûts (frais de reproduction de documents, frais postaux ou de carburant).

SERVICES ASSURES PAR L'ADIT

- Fourniture du (ou des) compte(s) d'accès à la plateforme Démat'63,
- Information, veille et conseil sur la télétransmission (Convention avec la Préfecture, programme @CTES, certificat électronique),
- Formation des utilisateurs,
- Assistance à l'utilisation et dépannage.

GRILLE TARIFAIRE DE L'OFFRE COMPLÉMENTAIRE DÉMAT'63

Nature de la prestation	Coût HT estimatif maxi abonnement annuel
• Fourniture d'un compte et assistance	130 €



ADIT 63
24 rue Saint-Esprit
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
04 73 42 20 20



Réalisons
vos projets